

Préserver la santé est la meilleure manière de diminuer la pression sur le système de soins

Montréal, le 15 mars 2022 – À l’approche du dépôt du budget du gouvernement du Québec, un regroupement d’organismes de santé demande au ministre des Finances, Éric Girard, que des mesures fiscales ambitieuses soient mises en place pour réduire la consommation de produits nuisibles à la santé. À terme, ces mesures auront pour effet de préserver la santé de la population, de ralentir la prolifération des maladies chroniques associées à la consommation de ces produits et de réduire la pression sur le système de soins tout en générant une partie des sommes nécessaires à la refondation du système de santé.

Diminuer la pression sur le système

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence la fragilité du système de santé du Québec par un afflux important de patients dans nos hôpitaux. Alors que près de 50 % du budget de la province est destiné à financer le fonctionnement du système de soins, des stratégies doivent être mises en place pour réduire la consommation de produits nuisibles à la santé, tels que les cigarettes, les produits du vapotage et les boissons sucrées, afin de diminuer le nombre d’hospitalisations futures. « Pour réduire la pression sur le système de soins, on doit garder les gens en santé et agir en diminuant la consommation de produits qui rendent les Québécois malades. Ces mesures ont fait leurs preuves ailleurs sur la planète et ont été recommandées à de multiples reprises par les autorités de santé publique, » indique Kevin Bilodeau, directeur des relations gouvernementales, Québec, à Cœur + AVC.

Diminuer les coûts sociaux associés à la santé

Dans ce contexte, investir en prévention des maladies chroniques et mettre en place des conditions favorables à la santé est essentiel. « La santé de la population est une ressource économique précieuse. Au Québec, une personne en santé coûte environ 544 \$ par année. Malheureusement, une personne atteinte de plusieurs maladies engendre des coûts de 4 822 \$ par année, visite régulièrement les installations hospitalières et diminue sa capacité à contribuer à la société. Il apparaît donc important que le gouvernement mette en place des mesures qui auront un double impact », déclare Guy Desrosiers, chef de la direction chez Capsana.

Le tabagisme, un tueur silencieux qui pèse sur le système de santé

Chaque année, le tabac tue 13 000 Québécois, soit près de 20 % de tous les décès au Québec, et envoie des milliers de fumeurs aux urgences. De plus, le temps consacré pour soigner ces personnes représente environ 27 % des consultations infirmières. Le tabagisme n’a pas seulement des conséquences sur les ressources humaines du réseau de la santé, mais également sur ses finances. En effet, soigner les fumeurs coûte aux Québécois 2,5 milliards de dollars chaque année, alors que la taxe sur le tabac rapporte seulement 900 millions. Chaque baisse d’un point de pourcentage du taux de fumeurs ferait économiser 114 millions aux contribuables.

« C'est bien connu, le tabac tue. Il constitue en réalité la première cause de décès évitable et la taxation est le moyen le plus efficace et le plus rentable¹ pour réduire le taux de tabagisme. Pourtant, le Québec est bon dernier en matière de taxation du tabac par rapport aux autres provinces canadiennes. Nous sommes à 15 \$ de moins que l'Ontario en matière de taxation et 30 \$ de moins que la moyenne canadienne » a déclaré Annie Papageorgiou, directrice générale du Conseil québécois sur le tabac et la santé (CQTS).

Si le ministre des Finances choisit de taxer le tabac à la hauteur de l'Ontario, le Québec pourrait générer, en 5 ans, près de 2 milliards de dollars en revenus supplémentaires. « Le tabagisme est la cause de 30 % des décès par cancer et c'est un fumeur sur deux qui meurt des conséquences de sa consommation de tabac. Le Québec est de loin la province qui taxe le moins le tabac bien que son taux de fumeurs soit supérieur à la moyenne nationale », soutient David Raynaud, gestionnaire, Défense de l'intérêt public à la Société canadienne du cancer.

« Hausser la taxe tabac résulterait non seulement avec moins de fumeurs mais aurait aussi pour effet d'alléger le fardeau sur le système de santé, d'assurer sa résilience face aux imprévus et de bonifier les finances publiques. Compte tenu de la contrebande de cigarettes qui se maintient à un niveau relativement faible depuis plus de 10 ans, le Québec n'a plus d'excuses pour se priver de la mesure la plus efficace pour contrer le tabagisme, soit la taxation du tabac, » affirme Flory Doucas, codirectrice de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac dont la mission porte sur les enjeux touchant le tabac et la dépendance à la nicotine.

L'explosion du vapotage chez les jeunes est une préoccupation de nombreuses organisations de santé. En effet, selon l'Institut statistique du Québec, c'est un tiers des jeunes de secondaire 4 et 5 qui vapotent. La mise sur pied d'une taxe spécifique sur les cigarettes électroniques combinée à une augmentation de la taxe sur le tabac contribuerait à protéger nos jeunes de la nicotine et ainsi éviter la création d'une nouvelle génération de fumeurs.

Taxer les boissons sucrées et investir en prévention des maladies chroniques

Assurer l'accès à une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif à l'ensemble de la population est une stratégie indispensable pour garder notre population en santé et répondre aux défis économiques engendrés par les maladies chroniques. En effet, on estime que 75 % des maladies chroniques et quatre cancers sur dix peuvent être évités ou retardés par l'adoption de saines habitudes de vie.

Les effets collatéraux de la pandémie sur les habitudes de vie laissent présager des conséquences préoccupantes sur la santé. Selon l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), comparativement à la période prépandémique, le quart des adultes rapporte une augmentation de la consommation de malbouffe. En ce sens, la consommation de boissons sucrées est associée à de nombreuses conséquences sur la santé, comme le diabète de type 2, les maladies cardiovasculaires, le syndrome métabolique et les problèmes dentaires. « Les boissons sucrées sont des produits non essentiels omniprésents qui bénéficient d'un marketing intensif qui cible surtout les jeunes. Alors qu'elles devraient être consommées occasionnellement, elles occupent

¹ https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/112850/WHO_NMH_PND_14.2_fre.pdf;sequence=1

une place démesurée et c'est la société québécoise qui en paye actuellement le prix », indique Corinne Voyer, directrice de la Coalition québécoise sur la problématique du poids.

Instaurer une taxe de 20 ¢ par litre sur les boissons sucrées et réinvestir les revenus en prévention est une solution prometteuse afin de réduire la pression exercée sur le système de santé et favoriser la santé et le bien-être de la population. Cette mesure fiscale a d'ailleurs fait ses preuves ailleurs dans le monde. Au Québec, elle permettrait de générer plus de 50 millions de dollars annuellement pouvant être réinvestis en prévention, notamment dans des programmes d'accès aux aliments sains.

La mise en place de politiques publiques et d'environnements favorables aux saines habitudes de vie nécessite des investissements significatifs pour diminuer la hausse des coûts de santé d'une population vieillissante, dans laquelle plus de 1,1 million d'adultes sont atteints d'au moins deux maladies chroniques. Avec de telles prévalences, il est clair qu'il ne s'agit pas uniquement de problèmes relevant de la responsabilité individuelle. Voilà pourquoi des actions gouvernementales qui impliquent une multitude de ministères sont nécessaires.

L'acceptabilité sociale au rendez-vous

Selon un sondage Léger réalisé en décembre 2020, 76 % de la population québécoise est d'accord avec une augmentation des taxes sur les produits néfastes à la santé, comme les cigarettes, les produits de vapotage et les boissons sucrées. De plus, 83 % de la population est en faveur de l'imposition d'une taxe sur les produits de vapotage afin de réduire le taux de jeunes vapoteurs, selon un sondage Ipsos réalisé en février 2021.

-30-

À propos de Capsana

Capsana est une organisation à vocation sociale détenue par la Fondation ÉPIC, qui est liée à l'Institut de Cardiologie de Montréal, et par la Fondation PSI. Connue du grand public entre autres grâce à la campagne annuelle Défi Santé devenue récemment TOUGO (www.montougo.ca), elle a pour mission d'aider les individus à devenir acteurs de leur santé. Pour en savoir plus, visitez capsana.ca.

À propos de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac

Des centaines d'organisations québécoises — associations médicales, ordres professionnels, municipalités, hôpitaux, écoles, commissions scolaires, etc., ont endossé les mesures réclamées par la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac destinées à réduire le tabagisme et ses conséquences. Fondée en 1996, les principaux objectifs de la Coalition incluent prévenir l'initiation au tabagisme, favoriser l'abandon, protéger les non-fumeurs contre la fumée secondaire et obtenir un cadre législatif qui reflète la nature néfaste et toxicomanogène du tabac.

À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids

Créée en 2006 et parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)* depuis 2008, la Coalition québécoise sur la problématique du poids a pour mandat de revendiquer des modifications législatives et réglementaires et des politiques publiques afin de favoriser la mise en

place d'environnements facilitant les saines habitudes de vie, qui contribuent à prévenir les problèmes de poids et les maladies chroniques. La Coalition Poids réunit les appuis de plus de 700 partenaires. Pour plus de détails, cqpp.qc.ca.

**L'ASPQ regroupe citoyens et partenaires pour faire de la santé durable une priorité. Depuis 1943, elle documente, informe, sensibilise et mobilise afin de promouvoir la santé et prévenir différentes maladies.*

À propos de Cœur + AVC

La vie. Ne passez pas à côté. C'est pour cette raison que Cœur + AVC mène la lutte contre les maladies du cœur et l'AVC. Nous devons propulser les prochaines découvertes médicales afin que les gens au pays ne passent pas à côté de moments précieux. Ensemble, nous prévenons les maladies, préservons la vie et favorisons le rétablissement grâce à la recherche, la promotion de la santé et des politiques publiques. coeuretavc.ca

À propos du Conseil québécois sur le tabac et la santé

Un Québec sans tabac. Voilà la vision audacieuse du Conseil québécois sur le tabac et la santé (CQTS). Depuis 1976, nous avons parcouru beaucoup de chemin et continuerons de paver la voie en mobilisant et rassemblant les acteurs de divers milieux afin d'enrayer la première cause de mortalité évitable au Québec, le tabagisme. Nous sommes aussi plus engagés que jamais à prévenir la consommation du cannabis et des produits de vapotage chez les jeunes.

Forts de notre victoire historique contre les cigarettières canadiennes dans le cadre du recours collectif CQTS-Blais pour les victimes du tabac du Québec, nous avons soif de dépassement. La santé et le mieux-être de la population du Québec guident rigoureusement nos campagnes sociétales et nos programmes de prévention, de sensibilisation et de cessation. Nous sommes honorés de pouvoir contribuer à l'adoption de changements sains pour notre société et nous nous faisons un devoir de réaliser cette mission avec diligence et bienveillance.

À propos de la Société canadienne du cancer

La Société canadienne du cancer travaille sans relâche afin de sauver et d'améliorer des vies. Nous finançons les plus brillants chercheurs sur le cancer. Nous fournissons un réseau d'aide empreint de compassion à toutes les personnes atteintes de cancer, d'un océan à l'autre et pour tous les types de cancer. En tant que voix des hommes et des femmes au pays qui ont le cancer à cœur, nous travaillons de concert avec les gouvernements pour établir des politiques en matière de santé afin de prévenir le cancer et de soutenir les personnes touchées par la maladie. Aucun autre organisme ne fait ce que nous faisons pour améliorer des vies aujourd'hui et changer l'avenir du cancer à jamais. Ensemble, agissons contre le cancer. Composez le 1 888 939-3333 ou visitez cancer.ca dès aujourd'hui.

Pour toute demande d'entrevue, contactez :

Kevin Bilodeau

Directeur, Relations gouvernementales,
Québec
Cœur + AVC
514 799-2567
Kevin.Bilodeau@coeuretavc.ca

Guy Desrosiers

Chef de la direction, Capsana
514 985-2466, poste 231
gdesrosiers@capsana.ca

Jack-Malcolm Samedi

Gestionnaire, Communications Société
canadienne du cancer
jack-malcolm.samedi@cancer.ca

Annie Papageorgiou

Directrice générale
Conseil québécois sur le tabac et la santé
514 774-9188
apapageorgiou@cqts.qc.ca

Corinne Voyer

Directrice
Coalition québécoise sur la problématique
du poids
514 566-4605
cvoyer@cqpp.qc.ca

Flory Doucas

Co-directrice et porte-parole
Coalition québécoise pour le contrôle du
tabac
514 515-6780
coalition@cqct.qc.ca